

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 039-243900420-20240415-71_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 15 avril 2024

Date de convocation

08 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 15 avril à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Convention avec l'association Musica'Loue

N°71/2024

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry Vuillet.

Excusés M. Truchot.

Absents Mme Hählen.

Considérant la volonté de l'association Musica'Loue de développer de l'enseignement musical sur l'ensemble du Val d'Amour,

Considérant l'intérêt de la CCVA pour maintenir, renforcer et développer cette action culturelle destinée à l'ensemble de la population du Val d'Amour,

Considérant le vote du budget en date du 8 avril 2024,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer une convention avec Musica'Loue en vue de fixer les objectifs pour 2024,
- Attribue une subvention à cette association de 21 400€ pour l'année 2024,
- Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

